



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FONCTION
PUBLIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 27 septembre 2021 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
PERSONNEL
TITULAIRES ET
STAGIAIRES DE LA
F.P.T

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Modification du
tableau des effectifs
au 1er septembre
2021

Présents : Philippe GREFFIER, Régis BONDOUI, Nicole MARTIN,
Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Sabine CHABERT, Jacques PENNAVAIRE, Jean-Marc DEUMIER,
Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH,
Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS
MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES,
Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Veronique CORROIR,
Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA,
Francois DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE,
Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD,
Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoit MERLIN, Gérard MONDRAGON,
Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL,
Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND,
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL,
Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
21 septembre 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :

Christophe PRADEL par Régis BONDOUI, Bernard PECH par
Jacques PENNAVAIRE, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER,
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, René MERIC par
Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS,

PAR PUBLICATION
LE

Procurations : Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Robert BATIGNE à
Charles PAULY, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Sabine CHABERT,
Dominique DUBLOIS à Denis BOUILLEUX, Prescillia GRANIER à
Bernard GRIMAUD, Pierre MONOD à Isabelle SIAU,

PAR DELEGATION
LE

Excusé(s): Sandrine CAMPGUILHEM, Jean-François GLEIZES,
Frederic JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Bruno POMART, Nicolas RAUZY,
Thierry ROSSICH

Signature

Absent(s) : Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Régine SURRE,
Marc TARDIEU ,

Secrétaire de séance : Brigitte BATIGNE

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le



ID : 011-200035855-20210927-2021_171-DE

2021-171

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2021.

Cette mise à jour prend en compte :

Les avancements de grades, l'ouverture des postes soumis à la promotion interne, le recrutement d'un agent sous la forme d'un contrat de projet (Natura 2000, PAT et développement écologique), la mobilité sur les crèches et le service technique ainsi que l'ouverture d'un poste de Directeur Général Adjoint.

Les tableaux des effectifs joints reflètent les emplois des titulaires et contractuels de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, de l'Office du Tourisme et du Port Fluvial.

Monsieur le Président indique que le tableau général des effectifs joint en annexe mentionne le nombre de postes ouverts, pourvus et vacants sur les trois établissements de la communauté de communes : CCCLA/Office de Tourisme/Port Fluvial.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

APPROUVE le tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 27 septembre 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER